



BULLETIN D'INFORMATION 2018 - N° 13 du 10/07/2018

Report de l'extension de l'accord relatif à la NAO 2018

La Direction Générale du Travail (DGT) nous a informés que notre demande d'extension de la NAO 2018, qui leur avait été adressée en janvier 2018, était bloquée au Ministère du Travail.

En effet, l'ordonnance Macron du 27 septembre 2017 dispose que, pour être étendu, un accord doit désormais comporter des stipulations spécifiques pour les entreprises de moins de 50 salariés (article L-2232-10-1 article 2).

En conséquence, un avenant à l'accord de NAO, reprenant ces nouvelles obligations, vient d'être signé par les partenaires sociaux et adressé à la DGT afin de relancer la procédure d'extension bloquée.

Au total, nous vous informerons de cette extension **dès son obtention** afin que vous puissiez appliquer les revalorisations salariales signées avec les partenaires sociaux au titre de 2018.

CHAMBRE SYNDICALE 3D

Désinfection, Désinsectisation et Dératisation

Maison de la Mécanique - 39/41 rue Louis Blanc – CS30080 - 92038 LA DEFENSE CEDEX
Tél. 01 43 34 76 20 – Fax. 01 43 34 76 18 – e-mail. secretariat@cs3d.info – Site Internet. www.cs3d.info